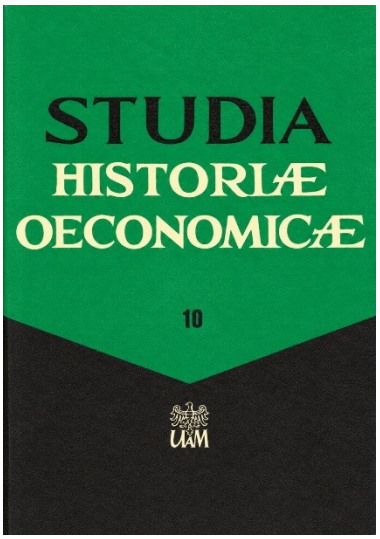


Poni, C. (1975) 'Accumulation primitive et agronomie capitaliste: le cas de Brescia', *Studia Historiae Oeconomicae*, 10, pp. 17-28.

https://doi.org/10.14746/sho.1975.10.1.002

Text of article:
https://pressto.amu.edu.pl/index.php/sho/article/view/57990

The text was digitised from an earlier printed edition of *Studia Historiae Oeconomicae*. The digitisation process involved scanning, automated optical character recognition (OCR), and subsequent manual verification of the recognised text. The original source material is held by the Collegium Historicum Library at Adam Mickiewicz University, Poznań.
bch.amu.edu.pl

The task was carried out within the framework of the competition "Social Responsibility of Science II – Support for Scientific Libraries". The project entitled "Digitization of archival editions of scientific journals collected by the Library of the Coll. Historicum of Adam Mickiewicz University". The project was co-financed from state budget funds granted by the Minister of Science within the framework of the Programme Social Responsibility of Science II. Support for Scientific Libraries (agreement no. BIBL/SP/0092/2024/02 of 05.12.2024).

Total value of the project: PLN 247,236.00. Amount of co-financing: PLN 220,836.00.









STUDIA HISTORIAE OECONOMICAE
UAM Vol. 10 — 1975 Poznań 1975

Carlo Poni (Bologna)

ACCUMULATION PRIMITIVE ET AGRONOMIE CAPITALISTE: LE CAS DE BRESCIA

1.1. Du XV^e au XVII^e siècle un imposant processus de transfert de la propriété foncière s'est réalisé dans la Terraferma vénitienne. La structure de la propriété foncière en fut profondément modifiée en faveur de la noblesse de Vénise. Déjà au début du XV^e siècle, à la suite de la conquête de la Terraferma et de la vente des terres confisquées, celles de Carrare et de Scaligero en particulier, les possessions vénitiennes augmentèrent rapidement. En 1446, le Conseil de Padoue manifestait son mécontentement car le 1/2 des terres et des revenus du territoire appartenait aux Vénitiens. D'après les résultats des recherches de D. Beltrami, vers 1588, les Vénitiens possédaient probablement 150 - 160 000 hectares dans les provinces de Padoue, Trévise, Vicence et Vérone. Leurs possessions recouvraient à peu près le 1/4 des terres de la région de Padoue (plus du 1/3 des terres cultivées), 18% des terres de la région de Trévise et 3% des terres s'étendant de Vicence à Vérone. Entre 1580 et 1630 ces pourcentages augmentèrent. Vers 1636 les Vénitiens possédaient environ 224 000 hectares: dans la région de Padoue 32,2%; 27,4% dans le Polésine; 20% à peu près dans la région de Trévise, Dogado et Cologno; et plus ou moins 5% dans les régions de Vérone, du Frioul et de Vicence. Pour ce qui est des provinces à l'ouest du Mincio (Crema, Brescia, Bergame) il n'existe aucun pourcentage, ni pour ces années, ni pour les années successives[1].

2.1. A l'ouest de Vérone, dans la région de Brescia (Lombardie vénitienne), l'expansion des possessions vénitiennes semble avoir été entravé, non seulement par l'éloignement d'avec Venise, mais encore par le fait que Brescia jouissait d'un privilège particulier pour lequel seuls les citadins brescians, à l'exclusion de tous les autres, y compris les Vénitiens, avaient le droit d'ache-

[1] Cf. D. Beltrami, *Forze di lavoro e proprietà fondiaria nelle campagne venete dei secoli XVII e XVIII* Venezia-Roma 1961. Le transfert des propriétés continua tout au long du XVIII^e siècle. Vers 1740 les nobles Vénitiens possédaient 227 000 ha. Au cours de la même année, le total des propriétés vénitiennes de nobles et non-nobles, atteignait les 385 000 ha, le 20% à peu près des terres cadastrées de l'Etat. Cet accroissement fut provoqué aussi par le pillage des biens communaux qui commença en 1646 pour s'achever en 1727. Les Vénitiens nobles et non-nobles achetèrent alors le 50% des 89 000 ha de terre environ.

ter des terres[2]. Cependant la dynamique foncière ne fut pas moins intense dans la région de Brescia que dans les régions centrales de l'Etat. Du XV^e^ au XVI^e^ siècle il y eut dans la campagne brescianne un significatif transfert de terres des mains des possesseurs non-citadins à celles des citadins. Processus d'accumulation primitive de vaste envergure qui n'a pas encore suffisamment attiré l'attention des chercheurs.

D'après Giovan Battista Cattanio, auteur d'un rapport en défense de la campagne (1623), les biens des habitants et des communes du territoire égaux à 2/3 de toutes les rentes et terres de la région de Brescia en 1440, seraient descendus à 35% vers 1542. D'après les "estimes" des biens publiés en 1591, il résulterait que les biens des citadins avaient augmenté jusqu'à atteindre le 75%. Mais la nouvelle estimation n'aurait pas représenté la situation telle qu'elle était en réalité. D'après Cattanio le territoire ne disposait que de 1/5 des biens tandis que la ville en possédait les 4/5[3].

Ce processus d'expropriation ne s'est pas produit sur toute la surface géographique du territoire avec la même intensité. D'après Cattanio qui expose les résultats cognitifs acquis entre 1609 et 1610 par le *Catastico* brescian de Da Lezzo, la propriété des terres de la région de Brescia (territoire) se divisait entre les possesseurs de la ville et ceux de la campagne, de la manière suivante sur les 16 terroirs dits "bonds", les communautés et les propriétaires du territoire détenaient autant de terres que les citadins. Dans un second groupe de 16 terroirs, les possessions communales et privées du territoire étaient considérées "médiocres". Dans les terroirs du troisième groupe, au nombre de 35,

[2] Pour maintenir l'analogie avec l'original, je traduis par "citadin" le terme italien "cittadino". Il serait plus opportun d'employer le terme "bourgeois" pour indiquer celui qui jouit des privilèges ou des droits de la ville. Aussi les nobles étaient citadins.

[3] G. B. Cattanio, *Relazione sul territorio di Brescia*, (1623), in Biblioteca Marciana, Ms. It. VII. 1155 (7453), cc. 167 - 190. Le rapport de Cattanio est écrit avec la ferme intention de provoqer l'intervention de Venise en faveur du territoire. Nullement par hasard, le nom de Giovan Battista Cattanio paraît parmi les délégués du territoire qui signèrent en 1629 l'accord sur l'estime avec les délégués de la ville. (Archivio di Stato de Venezia (A. S. V.), Senato Terra, Filza 603). Il est probablement l'auteur de la *Breve essortatione per la difesa de poveri con la errettione et ordine del Collegio des Protettori de essi poveri*, Brescia, 1603. Une seconde version du rapport sur le territoire de Brescia est signé par Michele Scarelli di Ascani, un autre représentant du territoire (Cf. Ms. It. VII. 1555 (7453) cit., cc. 111 - 127). Le phénomène décrit par ces deux sources (j'ai utilisé la version de Cattanio car elle est datée) pourra être vérifié par une étude analytique et approfondie auprès du très riche Archivio Territoriale se trouvant dans l'Archivio di Stato di Brescia.

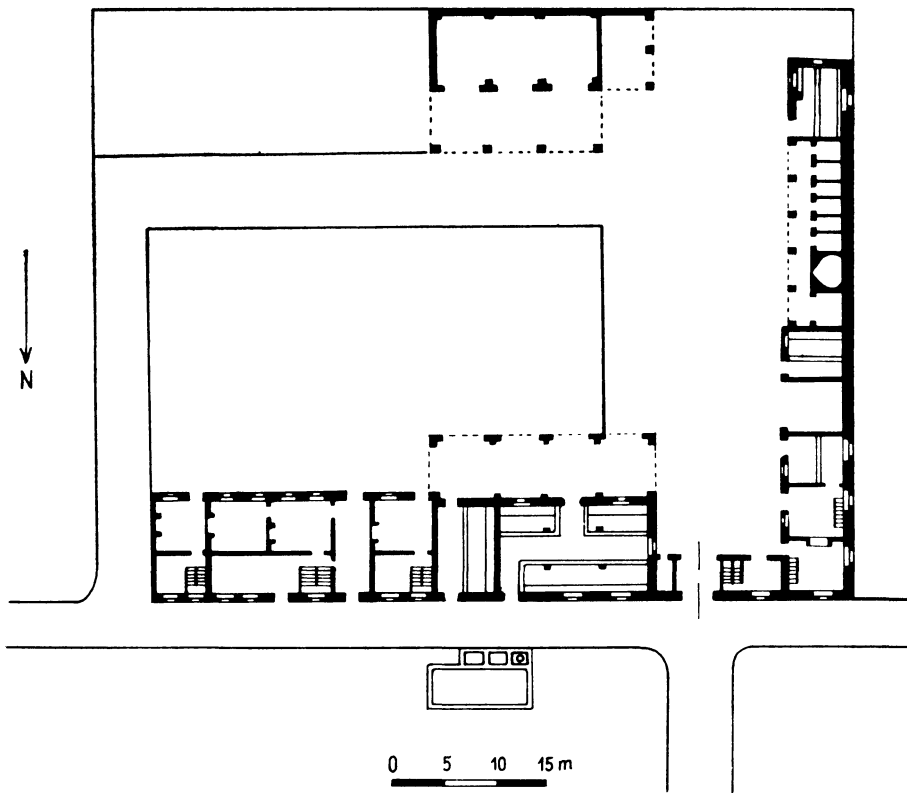
Le territoire était un corps administratif constitué par les représentants des diverses communes qui se réunissaient périodiquement en conseil pour pourvoir aux intérêts généraux. I. faut observer que le "territoire" brescian ne comprenait que la plaine (à l'exception de Asola, Lonato, Salò) car la colline et la montagne (Val Camonica, Val Sabbia, Val Trompia) avaient été séparées du territoire par décisions successives, la dernière desquelles remonte à 1453.

les possessions du territoire, privées et communales, étaient définies "presque misérables". Enfin les terres du quatrième groupe, ou les propriétées du territoire, privées et communales, étaient considérées ,,misérables", comprenaient 97 localités situées dans la zone la meilleure du territoire brescian. Dans cette région, les communes et les possesseurs du territoire n'avaient presque ,,aucune sort de biens" étant donné que les terres appartenaient en grande partie à l'Eglise et aux citadins brescians[4].

Si nous examinons la carte 1, qui met en relief les zones où les conséquences de l'impérialisme propriétaire urbain envers la campagne ont été plus radicales, il résulte que les terres des groupes 3 et 4 (ou les possessions du territoire étaient ,,presque misérables" et ,,misérables") sont largement concentrées dans la zone méridionale de la province de Brescia, dans la zone située au sud des sources, là où les champs étaient plus fertiles et les eaux pour l'irrigation plus abondantes. Condition essentielle pour le développement d'une agriculture florissante.

Comment et pourquoi cet imposant processus d'expropriation des possesseurs du territoire se réalisa-t-il? Cattanio voit la cause de ce phénomène dans la nature même du système fiscal. Durant les premiers lustres de la conquête vénitienne (1426 - 1440) les redevances ducales payées par les possesseurs citadins et les possesseurs non-citadins étaient proportionnées à leurs biens. Cette situation demeura stable jusqu'à la fin de 1440 lorsque la ville fut séparée, du point de vue fiscal, du territoire et les citadins de Brescia exemptés de tous les biens possédés dans le territoire. Cette mesure porta un coup mortel aux possesseurs non-citadins, car tout le poids auparavant supporté ,,par la ville et le territoire pour les redevances sur les biens" retomba uniquement sur le territoire. Les possesseurs non-citadins qui avaient payé jusqu'en 1440 les 2/3 de toutes les charges fiscales ,,parce qu'ils possédaient 2/3 des biens de la région de Brescia", furent encore accablés, d'après Cattanio, du poids du 1/3 des charges des citadins. Opprimés par l'excessive pression fiscale ils commencèrent à vendre les terres aux citadins. Les terres ainsi acquises étaient par la suite enregistrées dans les ,,estimes" des terres exemptées. Les habitants du district durent alors payer encore des impôts pour les biens qu'ils avaient vendus aux citadins. De cette façon un processus cumulatif vexatoire — dont les racines politiques sont évidentes — commença à se développer: la charge fiscale du territoire ne baissait pas malgré le transfert dramatique des propriétés. Au contraire le poids unitaire de la charge fiscale augmentait. Un grand nombre d'exploitants-possesseurs furent donc obligés de vendre leurs terres aux citadins et ces derniers forts de leurs avantages, "prirent, au fur et à mesure, possession de tout".

[4] Cf. *Il catastico bresciano di Giovanni da Lezze (1609 - 1610), con prefazione* di C. Pasero, t. I - III, Brescia, 1969 - 1973. En particulier t. I, pp. 62 - 64.



Carte 1 — Possessions des Habitants et des Communautés du Territoire

Des "bons" terroires où les habitants et les communautés du territoire étaient propriétaires de la moitié des biens à peu près, on passe aux terroirs "misérables" où ce pourcentage tombe à un niveau insignifiant. Les circonscriptions territoriales que je n'ai pas pu reconstruire avaient des étendues différentes. Elles sont represésentées sur la carte d'une manière très élémentaire, par un cercle. La comparabilité des données est donc incertaine. Six terroires féodaux ne sont pas représentés car ils étaient exemptés des impôts. Source: C. B. CATTANIO, cit., cc. 179 - 182.

Les conditions du territoire avaient empiré car les habitants riches du territoire avaient réussi, par le mariage par exemple, à obtenir la citoyenneté de Brescia et l'exemption des charges du territoire[5].

3.1. Mais une réflexion critique est ici nécessaire. Le système fiscal fut-il vraiment le seul agent d'une transformation aussi profonde dans l'absence

[5] Il ne serait pas juste d'isoler le phénomène brescian du grand processus d'expansion des propriétés vénitiennes de Terraferma. Certaines recherches faites dans les archives de Vicenza semblent montrer que là aussi, entre le XVI[e] et le XVII[e] siècles, il y eut un transfert des biens aux mains des citadins. Probablement dans le Vicentin l'expansion des propriétés vénitiennes s'entremêle à un processus d'expropriation des possesseurs non-citadins. Du reste, Venise put effectuer la vente même des biens communaux seulement après que ces biens furent arrachés aux communes et proclamés, malgré de violentes oppositions, propriété de l'Etat.

d'autres mécanismes tels que l'usure? Quelle était la structure des exploitations agricoles du XV^e^ siècle de quelles charges traditionnelles étaient-elles grevées? Comment s'entremêlèrent les nouvelles formes de revenu aux vieilles rentes féodales (dîmes, cens, redevances emphytéotiques) ? Et quelles furent les conséquences du passage des terres dans les mains des citadins? Changèrent-elles la nature économique de la propriété? Vit-on se réaliser des processus de concentration et de centralisation, comme il paraît probable? De nouvelles structures économiques et de nouveaux systèmes agraires prirent-ils naissance? Et les rapports de production, dans quelle direction changèrent-ils?

Et qui sont-ils ces possesseurs du territoire? Cattanio définit par le terme "contadini" (littéralement "paysans") les possesseurs du territoire, en opposition aux possesseurs citadins. Mais s'agit-il vraiment et toujours de travailleurs de la terre? La question pourrait sembler tout à fait pléonastique.

Evidemment, parmi les habitants de la campagne inscrits sur l'estime, il y avait aussi des paysans, exploitants possesseurs, tout comme les catégories moins aisées de possesseurs parcellaires qui vivaient en partie des fruits de leurs lots de terre et en partie de salaires. Mais dans les petites villes de campagne (Chiari, Palazzolo, Manerbio, etc.) où il existait une stratification sociale du genre petit centre urbain — avec des artisans et des marchands — le terme "citadino" semblerait s'étendre jusqu'au point d'y comprendre ces possesseurs non-citadins. Et c'est par indique les possesseurs les plus importants du territoire en les distinguant souvent des autres: ceux qui "travaillent la campagne". Cependant la distinction n'est point rigide. Même là où, comme à Pompiano, toutes les terres appartenaient aux citadins, Da Lezze énumère cinq "contadini principali" et il les distingue des autres "travailleurs et ouvriers agricoles". A Bagnolo par contre, sous la catégorie de "contadini principali" le *Catastico* indique, après dix noms de possesseurs, d'autres possesseurs "qui travaillent eux-mêmes" de 8 à 10 hectares chacun[6].

Tandis que parmi les possesseurs du territoire (les "contadini") il y a des catégories de propriétaires rentiers, nous savons que des citadins brescians étaient allés habiter à la campagne, pour se dédier "à l'exercice rustique de travailler la terre". Bref, des citadins devenus paysans, qui co servent le privilège de la citoyenneté. Ce n'est qu'avec la Transattione de 1599, fruit de longues négociations entre la ville et le territoire, qu'il fut établi que les

[6] *Il catastico bresciano* cit,. t. II, pp. 217, 327 - 328, passim. D'après l'opinion de C. Pasero les possesseurs non-citadins sont immédiatement paysans. A. Zanelli, par contre, distingue les paysans des propriétaires du territoire, et il affirme que ceux-ci luttaient contre les citadins au sujet de l'estime (A. Zanelli, *Delle condizioni interne di Brescia dal 1426 al 1644 e del moto della borghesia contro la nobilità nel 1644*, Brescia, 1898, p. 94).

paysans d'origine citadine perdaient la citoyenneté et devaient être inscrits sur les estimes du territoire. Mais nous savons que cette règle ne fut pas toujours respectée et qu'encore vers la moitié du XVII[e] siècle, les "citadins qui travaillaient leurs propres biens de leurs propres mains" se refusaient de payer l'impôt colonique[7]. Il s'agit évidemment de questions fort complexes qui méritent des recherches plus approfondies surtout pour ce qui est de l'histoire de la langue et de la composition sociale de la population du territoire. Dans cette optique il ne semble pas hors sujet de poser comme hypothèse l'existence de mécanisme d'accumulation primitive à l'intérieur du territoire. Les "contadini principali "et les ouvriers agricoles représentent probablement les résultats et les étapes d'un processus de différenciation sociale propre à la campagne, couvert sous le conflit entre la ville et son territoire. Cependant, malgré tous les problèmes qui ont surgi et qui demeurent, le rapport de Cattanio exprime les impressions des contemporains au sujet des mutations survenues dans la possession des terres et dans les rapports entre la ville et la campagne.

En 1460 Stefano Trevisan écrivait: "Et non solum particulares personae [du territoire] vendiderunt possessiones suas, sed etiam communia de communi multa possessiones et eadificia ac domos, illas vendiderunt in totum ac pro majori parte. *Et huiusmodi districtuales qui proprias possessiones laborabant, nunc pro majore massarii sunt et laboratores civium*[8]". Le résultat immédiat de l'expropriation des paysans fut donc la diffusion du métayage. Les paysans qui se refusèrent d'être ramenés à la condition de métayers de. citadins réagirent de différentes manières: ils entreprirent la culture de terres en friche et boisées situées dans des endroits isolés; ils disputèrent aux ci-

[7] Cf. Archivio di Stato di Brescia (A. S. B.), Archivio Territoriale, Reg. B2 (1411 - - 1478), Busta 191, 199; A. S. B., Annali del Territorio dal 1037 usque 1496, Busta 359; Archivio Territoriale, Cronaca su Brescia, Busta 380, Privilegi ed alstro raccolti da me G. Corniani, Bust 381, *Sommario di tutte le transazioni... fra territorio bresciano e le città di Brescia*, Busta 382. Voir aussi Archivio Communale di Chiari, B. I. 12 in Biblioteca Morelli di Chiari. On commence la recherche... L'impôt colonique était basé sur l'évaluation du revenu du travailleur de la terre ("contadino") de laquelle l'on déduisait les frais de production. A l'impôt était intégrée une autre somme calculée d'après le nombre de bouches, d'animaux et d'instruments agricoles. En outre le territoire était soumis à d'autres contributions: pour les cantonnements militaires, pour les fortifications, etc. De toute manière nous savons qu'après la transaction de 1599 certains "citadins ruraux" parmi lesquels la famille Bonsignori, furent condamnés au payement des charges du territoire. (A. S. B., Archivio Territoriale, Cronaca su Brescia, cit.). Voir aussi C. Pasero, *Il dominio evneto fino all'incendio della Loggia (1426 - 1578)*, dans "Storia di Brescia", vol. II, Brescia 1963, pp. 85 - 87 passim.

[8] Texte cité par C. Pasero, ibid. p. 165. Trevisan écrivait encore: "Verum est quod ipsi districtuales hoc tempore (1460) plures habent bestias et habent possessiones quam de anno 1430. Incultae erant et nemorose ac paucissimi valoris, praesertim quia erant longe a teris et castellis et quas reduxerunt ad cultum de necessitate".

tadins les biens communaux, ils développèrent l'élevage sur les terres incultes; et prirent possession des biens ecclésiastiques abandonnés comme à Ghedi et à Bagnolo[9]. Mais le répertoire des doléances des habitants et des communautés du territoire présente un éventail de conflits bien plus vaste: de la revendication de l'autonomie administrative et juridictionnelle, à l'affirmation des anciens privilèges, à la lutte pour briser la structure opprimante du système fiscal. Ces conflits se résoluent en de nombreuses transactions dans une atmosphère dominée par d'âpres et profonds contrastes entre le centre urbain et le territoire, entre la ville et la campagne, entre les propriétaires et les paysans[10]. "Rusticorum maxima insolentia et ferina crudelitas contra cives" voici les termes accusateurs d'un document officiel du XVI[e] siècle contre les habitants de Leno et Calvisano. Ces mots expriment bien de quelle façon les fonctionnaires et les citadins brescians vivaient leurs rapports avec les rustres (d'après une idéologie propre aux villes communales)[11].

3.2. Ces contrastes se manifestent fortement dans le dialogue agronomique (*Le vinti giornate dell'agricola e de' piaceri della villa*, Brescia, 1567) de Agostino Gallo, le plus grand, avec Cammillo Tarello, des agronomes brescians et italiens. D'après Gallo, qui fut à Brescia représentant actif du mouvement de régénération de l'Eglise Catholique après (et contre) la Réforme Luthérienne, l'agriculture ne se serait point améliorée tant que les "citoyens gentils et de bon jugement" ne l'auraient pas "délivée de la main tyrannique des paysans grossiers et sans raison", véritables "assassins" de la terre "contre lesquels elle est tellement aigrie et indignée qu'il ne faut pas s'estonner si elle ne produist les fruits avec telle fertilité qu'elle faiseit durant l'heur du premier âge" aux temps hereux "des anciens Romains". L'opposition entre l'agriculture du paysan et l'agriculture du citadin s'articule en différentes formes. "Qui est celuy qui ne sçait — affirme le noble Giovan Battista Avogadro, protagoniste du dialoque — que chacun de notre calibre et estat, peut faire labourer ses terres avec plus grand avantage que ne porte la puissance de tant de paysans ausquels l'escu ne vaut huict carlins, soit que leur pauvret en soit cause ou qu'ils soient malheureux par leur paresse et fainéantise". Et en pensant certanement à leurs familles, Avogadro soutenait que les paysans devaient subvenir aussi aux besoins de "bouches inutiles qui ne servent de rien en la maison". Les dommages provoqués par les paysans

[9] Cf. C. Pasero, *Il dominio veneto...*, cit., pp. 213 - 214; P. Guerrini, *Bagnolo Mella*, Brescia, 1926, pp. 104 - 134.

[10] A ce sujet C. Pasero, op. cit., pp. 85 - 88, 159 - 161, 385 - 389 passim et du même auteur la *Prefazione*, cit. Voir aussi F. Chiappa, *Le vertenze quattrocentesche tra "Homines" e "Cives" a Palazzolo e nel Bresciano per le spese degli alloggiamenti dei soldati stipendiari*, dans "Memorie Illustri de Palazzolo sull'Oglio", a. X, sett.-dic. 1972, n 3.

[11] C. Pasero, op. cit., p. 385. Dans la longue durée, la population de territoire, opprimée et appauvrie, a fortement diminuée.

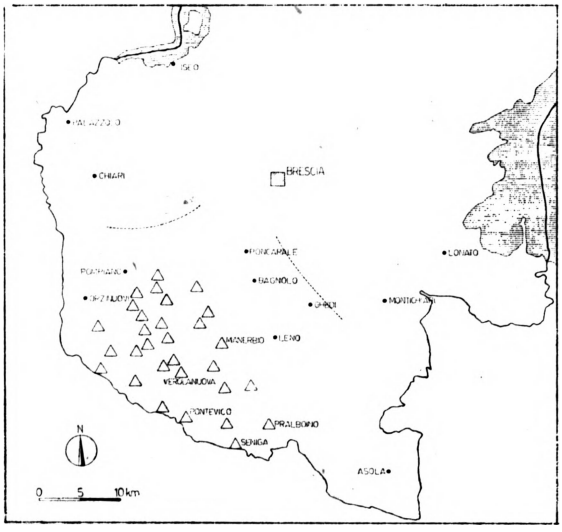
endettés, incapables de prendre soins du bétail, de travailler, et d'ensemencer comme il fallait auraient été trés graves là où "si les citoyens labour. yent eux-mêmes leurs terres, non suelement auroient-ils double prouffit en ce qui est du seigneur, ainsi encore en ce qui touche l'office du fermier". Le noble Avogadro conseillait en outre de centraliser les exploitations agricoles car avec une seule charrette, et une seule charrue, il était plus facile de labouree et "quarante arpens de terre unie, que vingt-cing séparés et à diverses pièces posés et assis en divers lieux". Passant ensuite de la théorie à la pratique Avogadro donne l'exemple d'une ferme lui appartenant d'où il avait chassé (en 1552) le métayer. Avogadro lui même prit la direction de cette ferme à ses frais, par là il entendait l'achat de boeufs, de chevaux, de charrettes et de charrues, tout l'equipement nécessaire donc au bon rendement de cette terre. Au bout d'un an, cette terre produisit trois fois plus de froment qu'elle n'en produisit en trois ans, lorsqu'elle était dans les mains du métayer.

Mais quelle était donc la structure de cette exploitation agricole où les capitaux appartenaient exclusivement au propriétaire? D'après l'oeuvre de Gallo il est possible de constater que les travaux agricoles étaient exécutés par des hommes "payés pour jour". Par contre le bovaro et le bifalco, logés dans la demeure autrefois occupée par le métayer, chargés de prendre soin du bétail (labourage, transports, etc.), recevaient comme rémunération annuelle une récompense de 10 et 15 écus et en plus le propriétaire donnait à chacun "pour son vivre trois sommes de farine, huits barils de vin, autant de livres de lard, du fourmage, huile, sel, et bois, ce qui leur en est honestement nécessaire". Avogadro, apôtre passionné de l'agriculture aux propres frais, insistait aussi sur la nécessité de payer de hautes récompenses au laboureur (bovaro) et au bouvier (bifolco) afin de pouvoir obtenir "tout le pruffit qu'on peut attendre de l'agriculture" et de compenser ponctuellement en argent non pas en "nature" les ouvriers à la journée. Bref, non seulement cette exploitation agricole centralisait les moyens de production (terre, bétail, etc.) mais encore elle s'affirmait sur la base de la coopération et de la division du travail, qui devint travail salarié[12].

Nous avons ici le "modèle" d'une structure économique sur laquelle ont agi les faits qui ont transformé les petits paysans en ouvriers salariés et leurs moyens de subsistance et de travail en éléments matériaux du capital. Mais quelle sorte de développement technico-productif correspond aux transformations économiques et sociales? Certaines données paraissent très significatives. D'après le rapport de Correr de 1562 la campagne brescianne produisait "une quantité de lin incomparable à celle que produit le reste de l'Italie", avec une production variant entre 9 et 11 milions de livres (de 30 000

[12] Les citations des *Vinti giornate* sont tirées du texte de la traduction française de François Belleforest, *Secrets de la vraye agriculture*, Paris, 1571.

à 35 000 quintaux par an)[13]. Ceci signifie qu'en assumant une productivité moyenne de 5,3 quintaux par hectare (Gallo) la surface destinée au lin oscillait de 6000 à 7000 hectares. Ce niveau élevé de productivité par hectare et cet important volume de production globale s'explique par les progrès de l'irrigation et du fumage. Il est encore plus intéressant d'observer la place du lin



Carte 2: Zone du Lin et de la „Biolcheria" (1810)

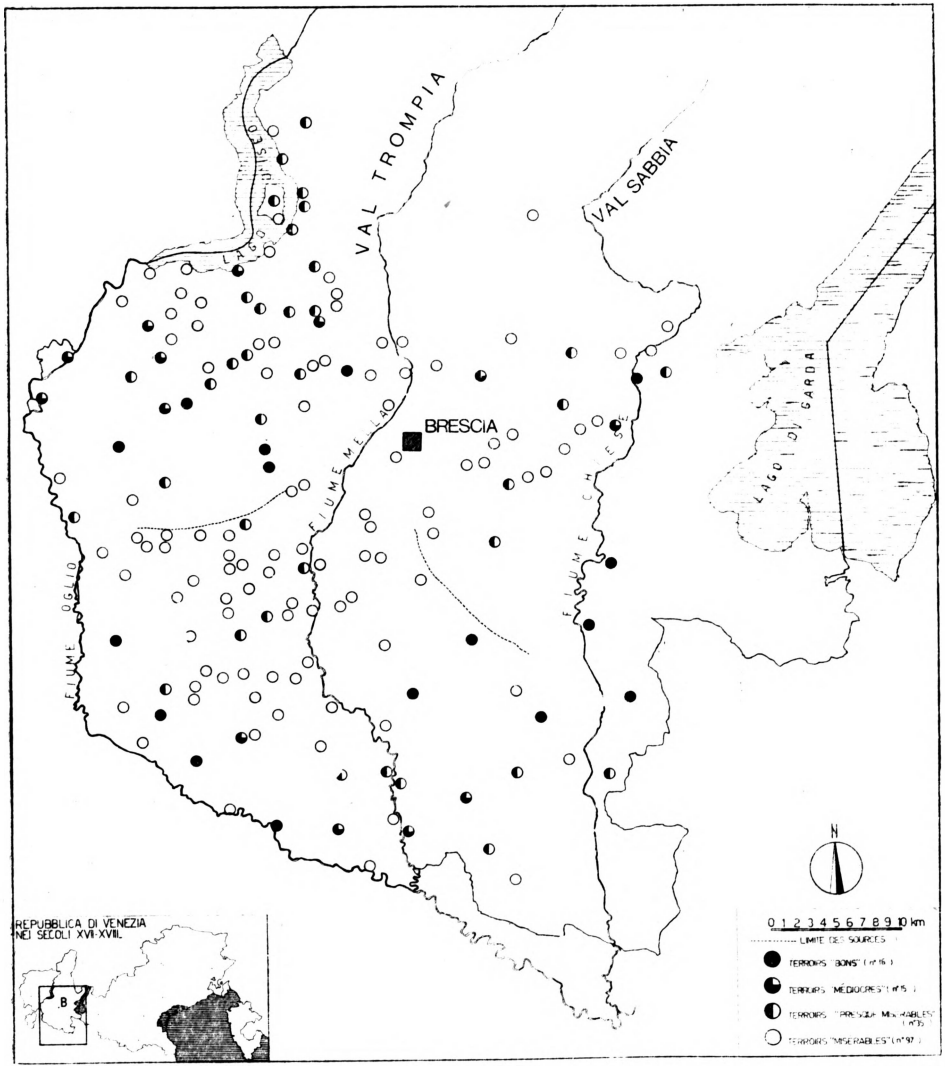
Les triangles indiquent les communes et non pas l'étendue du territoire communal. Source: T. UGONI, cit., p. 4.

dans l'assolement: 1re année: 2me année: 3me année: élaboré et mis au point, si l'on doit croire à Gallo, par un noble brescian. En somme l'on semait le lin après le trèfle "parce que le propre du lin est de devenir beau, où les racines du trèfle sont épaisses". D'après Tarello, le lin était bien semé dans le Brescian, "la terre ayant été d'abord engraissée par les racines du trèfle qui a été semé auparavant et ramassé"[14].

D'après "Les Secrets de la Vraie Agriculture", les vaches laitières brescianes produisaient en moyenne 1.250 kg de lait à peu près, lequel on faisait de gros fromages de 25 kg environ. Cette production ne servait pas seulement à la consommation locale, mais elle alimentait un commerce remarquable pour

[13] Correr, *Descrizione di Brescia et suo territorio*, publié par U. Dacomo, *Documenti su Brescia nel secolo XVI*, dans "Bollettino del Consiglio e Ufficio Prov. dell 'Economia di Brescia", 1931, n. 1, p. 6.

[14] C. Tarello, *Ricordo d'agricoltura*, Venetia, 1957, p. 34. Tarello est le premier agronome qui a indiqué le moyen décisif pour augmenter la production et la productivité agricole par l'introduction des fourragères dans l'assolement. Voir aussi G. Lantieri, Trattato della economica, Venetia, 1560, pp. 74 - 75.



Cours („corte") pour une exploitation de 35 hectares du type crémonèse-brescian

Rome, Venise et pour l'Allemagne où, s'il faut croire à Gallo, les fromages brescians étaient bien plus appréciés de ceux de Piacenza et de Lodi.

L'essor de la sériculture, introduite par la région de Vérone au début du XV^e siècle est tout aussi significative. Au cours du XVI^e siécle, l'on pouvait compter des millions de mûriers dans le Brescian[15].

[15] Pour de plus amples renseignements sur l'agriculture brescianne voir: C. Pasero, *Il dominio veneto*..., cit., pp. 144 - 145, 165, 212 - 214, 343, 350 - 352, passim, et *Francia Spagna Impero à Brescia (1509 - 1516)*, Brescia, 1958, pp. 127 - 131, 151 - 152.



Photographie aérienne du territoire brescian (zone de Verolanuova), représentant 450 hectares environ. A remarquer les cours („corti") caractéristiques

Néanmoins la capacité de diffusion de cette riche agriculture, basée sur le travail des salariés, semble limitée. A la fin du XVIII[e] siècle Arthur Young affirmait: "All the land in the Brescian and the Veronese territory are left at half produce, alla metà"[16]. L'affirmation est trop absolute, elle n'est vraie que pour la partie élevée de la plaine brescianne, traversée par Young, lors de son voyage de Milan à Venise. Dans la partie méridionale de la plaine, en dehors des itinéraires des voyageurs, et où l'irrigation s'était affirmée depuis des siècles, la plupart des entreprises, dont l'étendue variait entre 26 et 32

[16] A. Young, *Travels during the Years 1787, 1788* and *1789*..., 2nd ed., vol. II, London, 1794, p. 154.

hectares, étaient gérées à "biolcheria" (aux propres frais). Le lin que l'on semait dans les champs de trèfle en était le produit principal[17].

Si nous comparons les cartes 2 et 1, nous remarquons qu'il y avait un certain lien entre la zone où l'ancien processus d'expropriation s'était manifesté et la zone où deux siècles après la "biolcheria" et la cultivation du lin en assolement avec la fourrages, le blé et le millet on le maïs deviennent dominants. Dans cette optique, l'oeuvre de Gallo acquiert un rôle plus riche et plus précis.

Ces transformations productives, économiques et sociales ont fortement marqué le paysage rural. Les cours ("corti") caractéristiques qui sont encore les centres des exploitations agricoles remontent probablement au XVI[e] siècle[18].

Un type d'agriculture aussi évoluée, produisant pour le marché non seulement du blé mais encore du lin, du fromage, de la soie, devait représenter une forte demande sur le marché intérieur. Les forges de la Val Sabbia produisaient de grosses quantités de pelles, de bêches et de socs qui étaient exportés aussi dans les Duchés d'Emile, de Romagne, dans l'Italie méridionale et même en Orient à travers Venise[19]. La production d'armes était certainement plus importante. La Val Trompia s'était spécialisée dans la production d'armes à feu portatives (arquebuses, mousquets), alors que Brescia et la Val Camonica produisaient des armes d'estoc et de taille et des cuirasses[20].

A ce point l'objet de la recherche tend à se déplacer sur un autre problème: celui des rapports entre l'agriculture et l'industrie dans une zone où, tout en étant favorables, beaucoup de facteurs n'arrivèrent pas à engendrer un mouvement de démarrage, un mécanisme de développement capitaliste apte à transmettre les impulsions productives parmi les secteurs en montée. Voilà un thème passionnant sur lequel il faudrait mener d'autres recherches.

[17] F. Ugoni, *Memoria sopra l'agricoltura di una porzione del dipartimento del Mella situáta al mezzogiorno*, dans "Annali dell'agricoltura del Regno d'Italia", t. V, Milano, 1810, pp. 3 - 10.

[18] C. Saibene, *La casa rurale nella pianura e nella collina Lombarda*, Firenze, 1955, pp. 117 - 127.

[19] U. Vaglia, *Alcuni aspetti dell'economia bresciana*, dans "Archivio Storico Lombardo", Milano, s. IX, vol. VIII, 1969, pp. 5 - 26.

[20] C. Pasero, *Il dominio veneto...*, cit., pp. 140 - 142, 215 - 216, 345 - 349 et *Prefazione* di C. Pasero, cit., pp. 78 - 88.